

Le Temps

I. Le Temps. 1931-01-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Chronique LULLY ET RACINE

Pour les curieux de cette inépuisable magie qu'on appelle le théâtre, l'année 1673 est une année entre toutes. Ce n'est pas précisément parce que Racine a été reçu à l'Académie...

Voici comment les choses s'étaient passées. Lully, qui avait depuis le mois de mars 1672 le privilège exclusif des représentations d'opéra, avait fait construire une salle au bout de la rue de Valenciennes, près du Luxembourg...

Comment le roi a-t-il pu agir avec une telle brutalité ? Louis XIV ne refusait rien à Lully. Qu'on se rappelle seulement comment celui-ci s'était fait donner le monopole des représentations musicales. Un libelliste fatigué de l'abbé Perrin, ayant obtenu, le 28 juin 1669, le privilège d'une académie d'opéra, avait inauguré cette académie au printemps de 1671, par une Pomone de Cambert. L'exploitation fut mauvaise...

Le roi ne jouait que lui-même. C'est déjà la première fois que le directeur-auteur, les musiciens tout entiers, ont dû laisser à tout le monde la faculté de composer des opéras. C'était juste, et Colbert même était de cet avis. Mais Lully alla au roi « lui demander ce don avec tant de force et tant d'importunité que le roi, craignant que de dépit il ne quittât tout, dit à M. Colbert qu'il ne pouvait pas se passer de cet homme-là dans ces divertissements...

Les pauvres comédiens, si rudement mis à la porte en 1673, louèrent rue Guénégaud. Le roi leur adjoignit d'autorité la troupe du Marais, dont il fit démouler le théâtre. La sollicitude royale était quelquefois assez rude. Le débris des deux troupes réunies fut de telle sorte que le 9 juillet et ne donna de nouveau qu'après l'été passé; la première fut le Comédien poète, de Thomas Corneille et Montfleury, le 10 novembre. C'était une demi-année perdue.

Elle commença par un prologue, qui est l'histoire d'une courte introduction d'un maître fait moule si terrible que ça même avait obligé de le détruire. L'argument nous avertit du sens allégorique de ce sujet. « Il suffit de dire que le Roy s'est mis au-dessus des louanges ordinaires et que, pour former quelque idée de la grandeur et de l'éclat de sa

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Le renouvellement du bureau de la Chambre Les députés sont venus peu nombreux, hier après-midi, au Palais-Bourbon, et les conversations ont été surtout relatives aux élections...

Aucune modification essentielle ne s'est produite au sein du bureau. Des candidats seulement restent en présence pour la présidence de l'Assemblée, M. Fernand Bouisson et M. Bouilloux-Lafont.

Le groupe des radicaux socialistes M. Th. Steeg, président du conseil, a reçu hier après-midi une délégation de l'Académie diplomatique, présidée par M. Guerrero, ministre du Salvador...

Le conseil de cabinet M. Th. Steeg, président du conseil, a reçu hier après-midi une délégation de l'Académie diplomatique, présidée par M. Guerrero, ministre du Salvador...

La présidence du conseil M. Th. Steeg, président du conseil, a reçu hier après-midi une délégation de l'Académie diplomatique, présidée par M. Guerrero, ministre du Salvador...

Au quai d'Orsay M. Arthide Briand, ministre des affaires étrangères, a reçu hier après-midi, au quai d'Orsay, le représentant général de France au Maroc...

Au cercle d'études politiques Sous la présidence de M. P.-E. Flandin, député, a eu lieu, hier après-midi, au Cercle d'études politiques, une réunion publique...

Le renouvellement des commissions Dans les premiers jours qui suivront la rentrée, les groupes politiques désigneront ceux de leurs membres qui seront appelés à faire partie des commissions...

Le petit Wolfgang. Les parents du jeune Salzbourgeois ont heureusement agi en développant exclusivement l'instinct lyrique du merveilleux garçon « pour en tirer parti ». Le père inflexible, Léopold Mozart, est excusé de ses persécutions. Léopold, le jeune, voyageur s'éprend d'Aloysia, la seconde des quatre filles de Fridolin Weber. Il lui dédie un air admirable qui vient d'écrire sur un texte de Méléstas. Frolée par la flamme qu'il porte au cœur et au front, la frivole calatrice n'accorde que peu d'attention à l'amoureux malingre. D'autre part le sévère Léopold interdit à son fils « un peu d'approcher la jeune Alysia qu'il est déjà amoureux de ». « J'aimerais mieux que tu patientes ! » Le parti républicain a toujours offert un parti radical de collaborer. Il est prêt à le faire demain comme hier. Mais, collaborer, ce n'est pas reculer des trancings; il faut demander à nos chefs de rentrer leurs troupes, à nos députés de nous défendre, de nous défendre, de nous défendre...

membres qui seront appelés à faire partie des commissions. Il y aura quelques vacances à combler, mais, d'une façon générale, les commissions sortantes verront leurs mandats renouvelés. La répartition aura lieu d'après le nombre d'adhérents de chaque groupe, il paraît opportun de rappeler quels sont, actuellement, les effectifs de chacune des formations régulièrement reconnues de l'Assemblée.

Radicaux et radicaux socialistes : 113 membres; Socialistes (S.F.I.O.) : 107; Union républicaine démocratique : 85; Républicains de gauche : 64; Radicaux indépendants : 51; Action démocratique et sociale : 44; Action démocratique et sociale : 39; Indépendants de gauche : 22; Démocrates populaires : 18; Radicaux socialistes et radicaux : 15; Républicains socialistes : 15; Parti socialiste français : 14; Communistes : 41 (dont 2 MM. Duples et Marty, ne peuvent pas prendre part aux votes).

NOUVELLES DU JOUR A l'Élysée Le président de la République a reçu, hier après-midi, M. Guerrero, ministre du Salvador, qui lui a présenté ses lettres de rappel.

Caisse générale des retraites de la presse française Le conseil d'administration de la caisse générale des retraites de la presse française, au cours de sa dernière réunion, a pris connaissance de la lettre adressée à son président, M. Henry Simon, par laquelle M. François Coty lui faisait connaître qu'il mettait à la disposition de la caisse une somme de trois millions de francs payables en quatre annuités.

Chef des radicaux socialistes Réunie en séance plénière, la fédération des comités radicaux et radicaux socialistes de Paris a procédé hier au renouvellement de son bureau. M. Lucien Bazin, dont le mandat arrivait à expiration, a été réélu président et le bureau a été complété comme suit :

A la présidence du conseil M. Th. Steeg, président du conseil, a reçu hier après-midi une délégation de l'Académie diplomatique, présidée par M. Guerrero, ministre du Salvador, qui lui a présenté ses lettres de rappel.

Le conseil de cabinet Réunie en séance plénière, la fédération des comités radicaux et radicaux socialistes de Paris a procédé hier au renouvellement de son bureau. M. Lucien Bazin, dont le mandat arrivait à expiration, a été réélu président et le bureau a été complété comme suit :

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

Un incident a été provoqué à la fin de la séance par M. Allouane à propos du discours consacré à Georges Clemenceau par M. Deslandres au Conseil municipal et l'attitude de M. Deslandres dans la discussion du budget de la police. Le débat, à ce sujet, s'est élargi. M. Le Troquer a préconisé pour les conseillers socialistes une action conforme à la doctrine du parti et la politique de la majorité. Prochainement, les élus municipaux seront invités à rendre compte devant le parti de leur attitude dans divers votes.

Au conseil municipal de Royan Le conseil municipal de Royan (Charente-Inférieure) était convoqué, hier soir, pour procéder à la nomination du maire en remplacement de M. Paul Métadier, conseiller général, qui, comme le Temps l'avait annoncé, avait donné sa démission à la suite d'un électeur. M. Métadier, au premier tour de scrutin, a été réélu; il n'a pas accepté. M. Jules Leuchner, adjoint depuis plusieurs années, républicain de gauche, a été alors nommé maire.

LÉGIION D'HONNEUR Ministère de la guerre Sont promus : Commandeur MM. Verlant, directeur de l'Exploitation du réseau Paris-Lyon-Méditerranée. Officiers MM. Chevaller-Jolly, chef de bureau au ministère; Palla, sous-chef de bureau au ministère; Letouzey, chef de bureau au ministère; Loubert, ingénieur en chef, adjoint du matériel roulant et de la traction à la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

Sont nommés : Chevaliers MM. Bernède, sous-chef de bureau au ministère; François, sous-chef de bureau au ministère; Noblesse, sous-chef de bureau au ministère; Bourcier, directeur principal au ministère; Plumet, chef de bureau de 1^{re} classe au magasin central du campement à Billancourt; Takiri, ingénieur dessinateur des travaux du bâtiment à la direction des Ponts et Chaussées; Gaudin, ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer du Nord; Masse, ingénieur adjoint de 1^{re} classe à la Compagnie des chemins de fer d'Orléans; Mlle Anna Roche, infirmière, directrice de l'œuvre philanthropique de la rue de Valenciennes; Mlle Vicaire, docteur en médecine à Olmeto (Corse); Petit, commissaire spécial de police à Annemasse; Paoli, commissaire spécial de police à Chambéry.

L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE sur l'affaire Racine

Plusieurs membres de la commission parlementaire d'enquête se sont entretenus, hier, après-midi, dans les couloirs de la Chambre, des conclusions qui pourraient être prochainement apportées à l'affaire de l'introduction en Bourse de certaines actions. Certains d'entre eux avaient songé à offrir le rapport d'ensemble à M. Mandel, mais le député de la Gironde avait fait connaître à l'avance qu'il déclinerait cette offre. M. Buzin, qui l'avait accepté, a déclaré qu'il avait des chances d'être désigné par la commission pour remplir les délicates fonctions de rapporteur, a déclaré qu'il n'avait terminé qu'une partie de ses recherches, mais qu'il ne refuserait pas, si ses collègues le choisissent, de présenter un rapport objectif et complet sur l'affaire Racine.

Le député de l'Isère a déclaré, en outre, qu'il n'était pas exact de lui prêter, comme on l'avait fait, comme intention de conclure le dossier au renvoi de l'affaire devant la Haute Cour. Cette proposition, évidemment, la conséquence de certaines dépositions et de certains textes juridiques, mais il appartiendrait à la commission de se prononcer sur la possibilité de présenter un rapport objectif permettant à la commission de se prononcer sur la culpabilité de Racine. Le député de l'Isère a déclaré, en outre, qu'il n'était pas exact de lui prêter, comme on l'avait fait, comme intention de conclure le dossier au renvoi de l'affaire devant la Haute Cour. Cette proposition, évidemment, la conséquence de certaines dépositions et de certains textes juridiques, mais il appartiendrait à la commission de se prononcer sur la possibilité de présenter un rapport objectif permettant à la commission de se prononcer sur la culpabilité de Racine.

Le député de l'Isère a déclaré, en outre, qu'il n'était pas exact de lui prêter, comme on l'avait fait, comme intention de conclure le dossier au renvoi de l'affaire devant la Haute Cour. Cette proposition, évidemment, la conséquence de certaines dépositions et de certains textes juridiques, mais il appartiendrait à la commission de se prononcer sur la possibilité de présenter un rapport objectif permettant à la commission de se prononcer sur la culpabilité de Racine.

Le député de l'Isère a déclaré, en outre, qu'il n'était pas exact de lui prêter, comme on l'avait fait, comme intention de conclure le dossier au renvoi de l'affaire devant la Haute Cour. Cette proposition, évidemment, la conséquence de certaines dépositions et de certains textes juridiques, mais il appartiendrait à la commission de se prononcer sur la possibilité de présenter un rapport objectif permettant à la commission de se prononcer sur la culpabilité de Racine.

Le député de l'Isère a déclaré, en outre, qu'il n'était pas exact de lui prêter, comme on l'avait fait, comme intention de conclure le dossier au renvoi de l'affaire devant la Haute Cour. Cette proposition, évidemment, la conséquence de certaines dépositions et de certains textes juridiques, mais il appartiendrait à la commission de se prononcer sur la possibilité de présenter un rapport objectif permettant à la commission de se prononcer sur la culpabilité de Racine.

Le député de l'Isère a déclaré, en outre, qu'il n'était pas exact de lui prêter, comme on l'avait fait, comme intention de conclure le dossier au renvoi de l'affaire devant la Haute Cour. Cette proposition, évidemment, la conséquence de certaines dépositions et de certains textes juridiques, mais il appartiendrait à la commission de se prononcer sur la possibilité de présenter un rapport objectif permettant à la commission de se prononcer sur la culpabilité de Racine.

FEUILLETON DU Temps DU 14 JANVIER 1931

CHRONIQUE MUSICALE

« Mozart », par M. Emmanuel Buezod (1) La grande pitié des professeurs du Conservatoire Notre profession est en vérité soumise aux plus brusques variations. D'un instant à l'autre il nous faut passer sans transition des compositeurs de génie aux industriels de la musique légère et aux opérettes de fabrication en série. Il ne s'agit que de se montrer habile à profiter de toutes les circonstances pour nous instruire en courant des choses présentes ou passées de la musique. Nous avons à peine fini d'entendre les flonflons de No, No, Nanelle, de Sidonie Panache, de Miami, que nous devons déjà nous en aller à nos chefs-d'œuvre de Mozart, de Wagner, de Pauré, de Debussy.

M. Emmanuel Buezod, qui vient de publier une substantielle monographie de Mozart, sollicite un effort de dépassement encore plus énergique. Il ne nous demande rien de moins que de parcourir en une demi-heure la vie, l'œuvre et la pensée du maître de Salzbourg. Son édit abrégé ne comporte que soixante-quatre pages. Le voyage dans le royaume de lumière mozartienne est cette fois plein de précision. On a juste le temps d'entrevoir les grandes lignes pures, quelques points saillants, certains sommets. M. Emmanuel Buezod est un guide armé de réflexion et d'étude, mais vovable et pressé. Les circonstances l'obligeant sans doute à ne pas user de toutes ses ressources d'érudition et de goût. Résignons-nous à cette bouillade. Il ne nous est pas défendu de la suite d'en méditer ni d'en rêver à loisir.

Le petit Wolfgang. Les parents du jeune Salzbourgeois ont heureusement agi en développant exclusivement l'instinct lyrique du merveilleux garçon « pour en tirer parti ». Le père inflexible, Léopold Mozart, est excusé de ses persécutions. Léopold, le jeune, voyageur s'éprend d'Aloysia, la seconde des quatre filles de Fridolin Weber. Il lui dédie un air admirable qui vient d'écrire sur un texte de Méléstas. Frolée par la flamme qu'il porte au cœur et au front, la frivole calatrice n'accorde que peu d'attention à l'amoureux malingre. D'autre part le sévère Léopold interdit à son fils « un peu d'approcher la jeune Alysia qu'il est déjà amoureux de ». « J'aimerais mieux que tu patientes ! » Le parti républicain a toujours offert un parti radical de collaborer. Il est prêt à le faire demain comme hier. Mais, collaborer, ce n'est pas reculer des trancings; il faut demander à nos chefs de rentrer leurs troupes, à nos députés de nous défendre, de nous défendre, de nous défendre...

succès. Mozart est rappelé à Salzbourg. Après une altercation abominable avec l'archevêque Hieronymus Colloredo il s'enfuit auprès de ses amis Weber. Il n'est plus question d'Aloysia, qui a épousé le comte de Lang. Léopold Mozart a beau pester, Mme Weber tout brouiller, Wolfgang-Amédée se mariera avec Constance, la sœur d'Aloysia. Protégé par l'intendant des théâtres impériaux, assuré de la faveur de Joseph II, il travaille dans la joie à l'Étude-musique au sévère. On y respire la fleur de son génie. C'est le premier opéra-comique allemand de ce genre. Le génie est épanouie. M. Buezod nous rappelle à son art. Hélas ! il ne vivra plus que dix ans.

Les chefs-d'œuvre se succèdent alors sans interruption dans tous les domaines de la musique : symphonies, pièces de chambre, mélodies, les Noeés de Figaro, Don Juan, Così fan tutte. Par un contraste étrange, plus les productions se font incomparables et abondantes, plus Mozart est rejeté à la misère et à l'ombre. Au moment de composer la Flûte enchantée, il n'a plus aucun admirateur à la cour. Il ne participe plus aux fêtes officielles. Frappé par la maladie de sa femme, traqué par les créanciers, il n'a plus pour compagnons que son infortune et des hommes du peuple, des marchands, des acteurs et des chanteurs de condition modeste. M. Buezod, qui a traduit avec intelligence, avec une fidélité vigoureuse ces étapes douloureuses, comme il est légitime de le faire, est un peu sévère. Ses finesses, son langage, est un peu décousu. Mais plus loin, comme dans le chant de l'opéra, il trouve à entreprendre la composition de la Flûte enchantée pour sauver Schikaneder de la faillite. Or, le directeur du théâtre Auf der Wieden était alors en pleine prospérité. C'est évidemment pour venir en aide au malheureux Mozart que Schikaneder lui a fait la commande de la Flûte enchantée.

Le conseil fédéral de la Seine du parti socialiste (S.F.I.O.) a tenu une réunion hier soir, pour se préparer au conseil national qui — nous l'avons annoncé — aura lieu à Paris dimanche prochain. L'assemblée s'est d'abord réunie dans le grand salon de la mairie de la Seine, où M. Audoubert, candidat S.F.I.O., en faveur de M. Gayot, candidat radical socialiste, a la suite du ballottage des élections municipales du quartier Saint-Victor.

commentaires plus élogieux les pièces de musique de chambre, où il voit le génie de Mozart dans son entier développement. Il discerne que dans cette musique céleste résonne un accord de vérité. Enfin il discute l'influence de Mozart sur les compositeurs célèbres qui l'ont suivi. En feuilletant les partitions il marque les pages maîtresses d'un coup de crayon, d'un signal, d'une fleur sèche. Par la force des choses, il faut aller vite en besogne.

Le léger profil qu'on nous présente là de Mozart n'est pas d'une ressemblance minime. M. Emmanuel Buezod n'a pas prétendu nous donner une photographie de son modèle. Il a recueilli l'opinion de discussion des principaux témoignages en faveur de Mozart. Dans sa brève dissertation il nous indique la voie moyenne pour pénétrer dans l'art du maître de Salzbourg. Avec autant de provision de savoir que d'ardeur concentrée, il signale les moments vifs du héros. Il n'a pas même le temps de s'attarder aux chefs-d'œuvre où se concentrent les rayons de son génie. En passant il ne faut que le toucher d'un mot exact et chaleureux. Mais le tour est ferme, l'impression prompte, le ton sérieux et résolu. Notice élégante, érudite et sensée, panegyrique virtuel et restreint dans la manière du premier Beethoven de M. Romain Rolland. On est simplement averti et mis en goût. Ne fallait-il pas garder dans cet élogé du maître quelque chose de cette saine raison qui a servi de modèle à nos jours ? L'œuvre de Mozart ? Que s'il n'avait été analysé plus positivement, on se reporterait au grand Don Juan de M. René Dumesnil, au Don Juan de M. Julien Tiersot, aux biographies de Iahn, d'Oulibichine, de Camille Bi-la-gue, de MM. J.-G. Prodhomme, Henri de Garçon.

J'avoue que j'aurais souhaité dans ce nouvel essai sur Mozart un peu plus de liberté dans la contemplation, un peu plus de curiosité dans la recherche des documents. Nous possédons de l'enfance et de l'adolescence de Mozart une étude motivée sur tous les points et où Théodore de Wyzewa et M. Gaston de Sainte-Foix ont traité à fond le problème. Malheureusement la mort de Wyzewa a interrompu ce travail d'une conscience scrupuleuse et élevée. Il nous manque le détail précis de la partie qui est la plus intéressante de son œuvre : nous ne pouvons dépendre le génial musicien dans son naturel et son débordement de dernières années ? Tous ceux qui en ont écrit ressentent le né de ses quêtes scrupuleuses et le ressaisir dans sa vérité de chaque jour. M. Emmanuel Buezod est digne de la tâche à accomplir. Qu'il ne s'effraye ni de la grandeur ni de la dif-